

## AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Shawinigan, que lors de la séance ordinaire tenue le 11 février 2025, le conseil de la Ville de Shawinigan a adopté le règlement suivant :

**SH-751    décrétant un emprunt et une dépense de 2 000 000 \$ pour l'achat de véhicules lourds et le reconditionnement de machineries**

L'objet de ce règlement est d'autoriser la Ville à décréter un emprunt et une dépense permettant l'achat de véhicules lourds et le reconditionnement de machineries, conformément au programme triennal d'immobilisation pour l'exercice financier 2025. Chaque année, la Ville renouvelle certains véhicules et équipement de sa flotte qui sont désuets.

Ce règlement est accessible au Service du greffe et des affaires juridiques, situé au 550, avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Shawinigan, où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture du bureau.

Ce règlement a reçu l'approbation des personnes habiles à voter le 28 février 2025 et celle de la ministre des Affaires municipales le 25 avril 2025.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Shawinigan, ce 2 mai 2025

Me Marie-Pier Gélinas  
Greffière adjointe